Collectivités forestières
Lot

PRÉFÈTE DU LOT
Liberté
Égalité
Fraternité

LES OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT (OLD)

UNE LIGNE D'ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE GRATUITE POUR LES ÉLUS SUR LES OLD

Quand le feu sera là, il sera trop tard !

Collectivités forestières
Lot

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
SDIS LOT

Office National des Forêts

PRÉFÈTE DU LOT
Liberté
Égalité
Fraternité

Les élus sont **responsables de la mise en œuvre des Obligations Légales de Débroussaillement (OLD)** sur leur territoire communal.
Ceci n'est pas forcément facile dans tous les cas.

Une **assistance est disponible** pour répondre à vos questions techniques, administratives et juridiques.

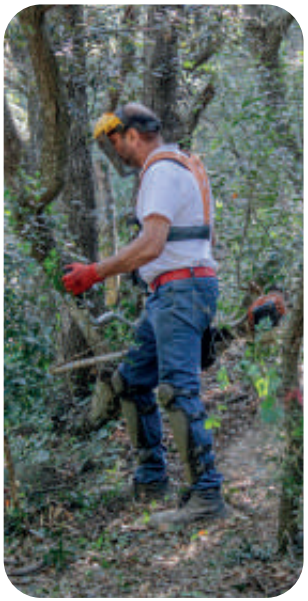

OLD

Une interrogation ?
Un numéro d'assistance est désormais disponible

06 74 05 93 22

Du Lundi au Vendredi de 9h à 17h

cellule.old46@communesforestieres.org

Ce service est réservé aux élus et aux agents des collectivités spécifiquement sur la thématique des OLD dans le département du Lot.

Vous ne savez pas par où commencer ? Vous avez une question technique ou juridique d'un de vos administrés ? Une autre question ?
Nous avons la réponse. Appelez-nous !

N'hésitez plus à engager la réalisation des Obligations Légales de Débroussaillement sur votre commune !

Avec le soutien financier de :
Collectivités forestières Lot
PRÉFÈTE DU LOT
Liberté
Égalité
Fraternité

Contactez-nous

04 11 75 85 17 - lot@communesforestieres.org
www.collectivitesforestieres-occitanie.org
CoforOccitanie
Collectivités forestières Occitanie